TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS

La vallée du Nohain par Auguste Muri (aquarelle, 1881)

CHÂTELLENIE DE CHÂTEL-CENSOIR

COULANGES-SUR-YONNE

(CHÂTEAU)

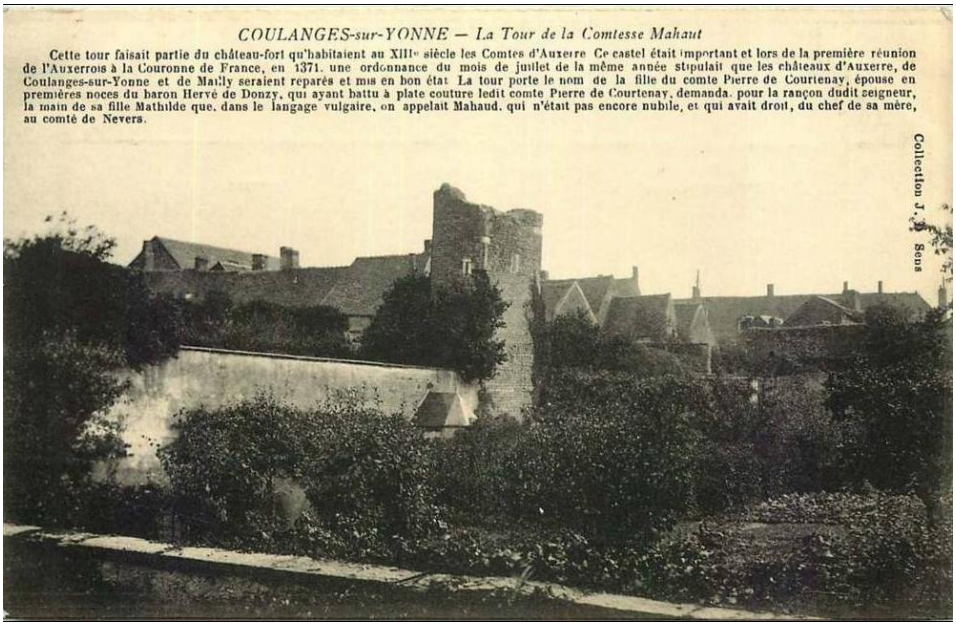

Coulanges-sur-Yonne remonte à l'époque gallo-romaine.

Une ou plusieurs métairies habitées par des hommes qualifiés de Colons, jouissant d'une semi-liberté, avaient été fondées là, au temps de la conquête de la Gaule. De Coloniae, son nom s'est modifié à plusieurs reprises en passant notamment de Coloniae super Icaunam à Colengioe, ...Coloinges, Collanges, et enfin Coulanges-sur-Yonne.

Coulanges fut un fief des évêques d'Auxerre en 620, puis des comtes d'Auxerre vers 1190, qui construisirent un pont sur la rivière et un château dont il ne reste qu'une tour et quelques vestiges de remparts.

La fille du comte Pierre de Courtenay, Mathilde, après deux veuvages reprit seule la direction de ses comtés en 1241. Appelée Comtesse Mahaut par tous, elle a laissé le souvenir d'une grande bonté aux Coulangeois qui reçurent la propriété des bois de la forêt de Frétoy. Elle mourut dans son château de Coulanges le 29 juillet 1257.

Dans son étude sur Coulanges, publiée par le Bulletin de la SSHNLA, Soultrait rappelle que Coulanges était un château comtal d'Auxerre, mais que les comtes en firent don à des particuliers dès le début du XVème siècle.

Coulanges fut comprise ensuite dans la châtellenie de Chatel-Censoir, comté de Nevers, ce qui la rapproche du Donziais.

Le château de Coulanges n'existe pratiquement plus, largement démoli pendant la Guerre de Cent ans et laissé ensuite à l'abandon, seuls subsistent ici ou là dans la ville une tour et des restes de ses murailles, au bord de l'Yonne.

C'est la suite de ses détenteurs particuliers, d'abord simples usufruitiers, puis seigneurs de plein exercice, qui est présentée ci-dessous.

1/ Symon LEMOYNE

Eyr du duc Philippe de Bourgogne, comte d'Auxerre, à qui il en fit don par Lettres patentes du 4 octobre 1426, datée de Middelburg en Zélande. Il était Capitaine d'Auxerre.[1]

2/ Jean BONDAULT

Sgr de Coulanges, par don « pour en jouir leur vie durant » de Jean de Bourgogne, Cte d'Estampes, en 1455 approuvé ensuite par le duc Philippe.

X **N. ANTHOINE**

---

[1] Cité par Lebeuf dans sa Table des Matières, p. 549

Après la réunion du comté à la Couronne, le roi confirma Jean Bondault dans cette possession en 1477, mais après le rattachement du comté, Coulanges était dans le Domaine royal.

Etait-il de Jean Bondault, sgr de Bruys, Marcilly, Pierre-Sèche et Tavenault, Gouverneur ou Bailli de Château-Chinon en 1470, que Baudiau cite à Montigny-en-Morvan (Bruys) ? Sans enfant il légua ses terres à Pierre Leroy de Carreau, époux de Paule de Marot, sa nièce.

3/ François de COURTENAY (1495-1561)

Sgr de Bléneau, Champignelles et Villiers, Bailli et Capitaine d'Auxerre *(fils de Jean de Courtenay, sgr de Bléneau et de Madeleine de Bar, dame de Plancy)*

Il en fut usufruitier, avec Mailly-la-Ville et Mailly-le-Château en 1539

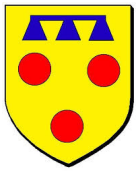

X1 Marguerite de LA BARRE *(fille de Jean et Marie de La Primaudaye)*

X2 Edmée de QUINQUET *(fille de Guillaume et Edmée de Courtenay)*

Le 15 janvier 1596 un contrat était conclu entre les Commissaires députés pour l'aliénation du Domaine (royal) et François Le Bourgoing, eyr, sgr de Faulin, Champlévrier, Lichères, Charentonnay, la Grange Folle et autres lieux.

Ce contra lui donnait moyennant 3400 écus « les terres, seigneurie, château, maison-fort, cens, rentes, revenus, haute, moyenne et basse justice de Coulanges-sur-Yonne ». Il faisait de François Le Bourgoing le nouveau seigneur à part entière de Coulanges, à la suite du Roi

1/ François LE BOURGOING (+ ap. 1621)

Sgr de Champlévrier, Faulin, Bissy, Lichères, **La Grange Folle** et autres lieux, **Coulanges-sur-Yonne (acquis du domaine royale en 1596[2])**, Charentonnay et le Rouchet, Gentilhomme de la Chambre, Guidon d'une Cie de 50 H. d'armes des Ordonnances

X 27 déc 1586, au comté de Tonnerre, **Avoye CHENU**, dame de Charentonnay, venu des Troussebois (en Berry) *(fille de Claude, sgr de Charentonnay et de Croisette Le Boucher)*

Ruines du château de Charentonnay (18)

---

[2] Le 30 janvier 1596, un contrat était conclu entre les commissaires députés pour l'aliénation des biens du domaine et François Le Bourgoing, écuyer, seigneur de Faulin, Champlevrier, Lichères, Charentonnay, la Grange-Folle et autres lieux. Ce contrat donnait à Le Bourgoing, moyennant 3.344 écus « les terre, seigneurie, château, maison-fort, cens, rentes, revenus, haute, moyenne et basse justice » de Coulanges-sur-Yonne (1). Cette somme fut bientôt réduite à 2.794 écus à cause « de la ruyne et démolition naguères advenues du château et maison-fort et aussi parce que Le Bourgoing, apportant ses deniers à Montbard, avait été volé par les soldats de la garnison qui méme avaient tué le sieur de Villefranche, porteur desdits deniers. » Au mois de mars, le roi Henri IV accorda au nouveau seigneur de Coulanges des lettres patentes, en forme de chartes, qui approuvaient la vente et le rabais consenti (1). Le 22 mars 1600, le roi fit encore remise à François de 50 écus qu'il devait pour « le sol par livre de l'acquisition. »

D'où :

- ***Jean, qui suit***
- *Hubert*

2/ Jean LE BOURGOING

Eyr, sgr de Faulin, Champlévrier, **Coulanges-sur-Yonne**, Les Grands-Vergers à Coulanges (acquis en 1655) Lichères, Charentonnay, la Grange Folle, Misery (qui était à Barbe Tribolé jusqu'à cette date), et autres lieux…

X 22 fév 1626 **Jeanne de MONTMORENCY** (1608-1635) Fille d'honneur de Marie de Médicis *(fille de Pierre, sgr de Lauresse, au Perche, et de Suzanne de Rieux)*, issue de la branche de Fosseux et de Thury.

D'où :

- ***Charles, qui suit***
- *Pierre, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem*
- *Jacques, sgr de Charentonnay, qu'il abandonne à son frère Charles*
- *Marie Guillemette, dame de Villaines, Misery et la Grange Folle, qu'elle abandonne le 9 jan 1676 contre une pension X Jean de Jacquinet*

3/ Charles LE BOURGOING (+ 14 juill 1698)

Chvr, Mis de Faulin *(aucune trace de l'érection de Faulin en marquisat n'existe, mais il est probable qu'il dût cette faveur à la naissance illustre de sa mère)* Seigneur de Charentonnay (Berry), Champlévrier, Montcharlon, Champrobert, Mireloup, la Verchère (commune de Chiddes), Frémouzet (commune de Sémelay), Meulot (commune de Biches), **Coulanges**, Lichères et Pousseaux, Misery et La Grange Folle (1661-1691)

X **Marguerite AMELOT** *(fille de Jean-Baptiste, Maître des Requêtes, Vcte de Bisseuil, lui-même fils de Denis Amelot du Chaillou ; et de Charlotte Brûlart)*

***Hotel Amelot de Bisseuil**, ou « des Ambassadeurs de Hollande »*

(Paris, rue Vielle-du-Temple)

La demeure fut celle de François de Hardy, mari de Henriette de Coulanges, tante de la marquise de Sévigné. En 1638 il la vend à Denis Amelot de Chaillou qui entreprit une reconstruction totale. C'est probablement de l'hôtel de Rieux que l'hôtel Amelot de Chaillou doit cette particularité d'avoir deux cours. L'entrée de l'hôtel de Rieux était sur la rue des Guillemites.

C'est le fils de Denis Amelot de Chaillou, **Jean-Baptiste Amelot**, vicomte de Bisseuil, Maître des requêtes, qui reprit le chantier après la mort de Denis. En préface des planches qu'il a gravées concernant cet hôtel, l'architecte Pierre Cottard a écrit que le vicomte « fit commencer à raccommoder cette maison le 15 août 1657 et fut finie au même temps 1660 ». Jean-Baptiste meurt en 1689 et l'hôtel revient à celle de ses filles qui est mariée à Jean-Baptiste du Deffand, dont le fils épousa celle qui devint dès lors Madame du Deffand ***(voir notice Le Tremblay-Le Deffand)***. Mais dès 1711, Claude Miotte, secrétaire du roi Louis XIV, achète l'hôtel.

D'où :

- ***Marguerite Françoise, qui suit***
- *Charlotte Angélique X Louis du Prat, mis de Formeries, sp*

4/ Marguerite Françoise LE BOURGOING (+ 1736), dame de Faulin, Misery (1672) La Grange Folle, Coulanges, Pousseaux, Lichères et Lucy

X 14 juillet 1699 **Paul de GRIVEL de GROSSOUVRE**, cte d'Ourouer, sgr de **Pesselières et Chauminet** ***(voir ces notices), dont les terres furent vendues par décret pour combler ses dettes***

En 1677, Charles Le Bourgoing vend ses terres en Nivernais. Faulin aurait été racheté au début du XVIIIè siècle par David Perrinet, qui racheta ensuite Misery et La Grange Folle

---

1/ David PERRINET du PEZEAU (+1767 à Paris), sgr de Pezeau (à Léré en Sancerrois) et de Faulin

(fils de David Perrinet, sgr de la Serrée, marchand de vins à Paris et de Jacqueline Perrinet, dame du Pezeau, elle-même fille d'un marchand de vins de Sancerre)

Château de Pezeau (Léré)

X 1er mars 1729 **Jacqueline Marguerite PERRINET « Mademoiselle de Jars »,** sa cousine germaine *(fille **d'Etienne, sgr de Jars, Fermier Général et Directeur de la Compagnie des Indes**, et de Louise Dargent, elle-même fille d'un marchand de vins à Paris)*

Etienne Perrinet, par Quentin La Tour

*En 1720, le fermier général Etienne Perrinet, sgr de Jars, directeur de la Compagnie des Indes, achète le château de Boucard et marie sa fille, « Mademoiselle de Jars » à son cousin **Pierre David Perrinet** afin de conserver les domaines dans le patrimoine de la famille.*

Châteaux de Boucard et de Jars (18)

2/ Marie-Louise « Jacqueline » PERRINET du PEZEAU, dame de Faulin

Prénommée Jacqueline par le marquis de Vogüé, dans "Une famille vivaroise", qui la décrit ainsi : *"Petite-fille et nièce de fermiers généraux, alliée par sa naissance au haut personnel de la finance, par son mariage à la meilleure société parisienne, elle avait un salon très fréquenté où se rencontraient de grands seigneurs et de beaux esprits, les économistes qui plaisaient à son mari et les littérateurs attirés par sa spirituelle conversation."*

X 15 janvier 1754 à Versailles, **Charles Claude ANDRAULT de LANGERON**, Mis de Maulévrier et de Langeron, Cte de Chevrières, Bon de Duzé, Lieutenant général des Armées du Roi, Com. du Saint-Esprit, Chvr de St-Louis, Gouverneur de Briançon *(fils de Jean-Baptiste, Mis de Maulévrier, et de Thérèse Le Camus)*

Châteaux de Maulévrier (Meslay, 71) et de Langeron (58)

Le roi accorde à Andrault la charge de gouverneur de la ville, du château et du fort de Briançon sur la démission du Maréchal de Maulévrier son père (décédé en mars 1754), par provisions du 11 janvier 1754. Le père d'Andrault démissionne de son poste et Andrault récupère le gouvernement de Briançon. Cette même année il est inspecteur du camp d'armurerie commandé par le maréchal Prince de Soubise.

Employé à l'armée d'Allemagne, par Lettres du premier mai 1757 il combat à Hastembeck, rejoint, avec un corps de troupes, l'armée commandée par le Prince de Soubise et se trouve à la bataille de Rosbach le 5 novembre. Il est envoyé aux Etats de Bourgogne pour y donner son avis sur les propositions qui s'y feront pour le service de sa majesté. Au mois de janvier 1758, il commande une colonne de troupe qui marche sur Halbenstadt, sous les ordres du Marquis de Voyer. Le Marquis de Langeron promu Maréchal de Camp par brevet du premier mai 1758 s'est démis du régiment de Condé. En 1758, de violentes attaques de nerfs

l'empêchent de servir. Il est employé sur les côtes de l'Océan en 1759 et 1760 par Lettre du premier juillet 1759. Il sert en Allemagne en 1761 et 1762 et est créé Lieutenant Général des armées du Roi, par pouvoir du 25 juillet 1762. En 1773 et 1774, il effectue deux voyages sur les frontières du nord et de l'est de la France. En 1776, il devient Commandant en second de la province de Bretagne. Il est nommé commandeur de Saint-Louis, le 25 août 1779, et chevalier du Saint-Esprit, le premier janvier 178423. Il décède le 12 septembre 1792 à l'âge de 72 ans.

Le 20 avril 1772, Marie-Louise du Pezeau et son époux Charles-Claude Andrault, chevalier, marquis de Langeron, vendaient les terres et seigneuries de Coulanges et de Festigny ainsi que les fiefs de Misery, le Paulmier et la Grange-Folle à Nicolas-Marie Germain de Montmien.

Nicolas Marie GERMAIN de MONTMIEN (18 nov 1729 à Coulanges – 5 sept 1788 à Villefargeau)

Dernier sgr de **Coulanges** et Festigny, du Paumier, la Grange Folle et Misery par acquisition, Conseiller-secrétaire du Roy Maison et Couronne de France et de ses finances près du Parlement de Rouen *(fils d'Etienne Germain, de Coulanges, Marchand de Bois pour la fourniture de Paris, sgr en partie de Crain ; et Perrette Ferlet)*

X 31 juil 1753 à Arleuf, **Marie Reine SAUTEREAU de QUINCIZE** *(fille de Simon, sgr du Part, Marchand de Bois pour la fourniture de Paris ; et Marie-Anne Marceau)*